

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE EXCEPTIONNEL du 24 novembre 2023**

**Equipe enseignante** : Mmes Pernet, Caillat, Guers, Jauliac, Jolivet, Billard, Béget-Chapuis, Casset

**Municipalité** : Mme Diot-Pinorini, adjointe aux affaires scolaires ; M. Dyen (maire)

**Parents d'élèves délégués** : Mme Boutet, M. Roulier, Mme Denurra, Mme Gaudry, Mme Borot, Mme Echioui

**Excusés** : Mmes Jay, Valois, Rivière, Millet, Mme Bigey (psychologue scolaire), M. Pierre (Inspecteur de l'Education Nationale), M. Fantin (DDEN)

**Secrétaire** : Mme Guers (enseignante)

**Présidente** : Mme Pernet

Organisation du temps scolaire

La dérogation de l'organisation du temps scolaire prend fin le 31 aout 2024.

La mairie et l'équipe enseignante souhaitent conserver l'organisation actuelle de la semaine scolaire sur 4 jours, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30.

Vote du conseil d'école : pour le maintien de la situation dérogatoire actuelle à l'unanimité

La présidente : Mme Pernet La secrétaire : Mme Guers

